



CATALOGUE FORMATION

MASTER 2 Mention Droit privé

Parcours Contrats et contentieux

Rentrée 2026/27

Sommaire

CONTACTS.....	3
Pédagogique.....	3
CFA.....	3
DATES ET INFO CLEFS	4
Prérequis/recrutement	4
Date de formation	4
Dates des réunions	4
Code RNCP et code diplôme	4
Tarif de la formation	4
PRESENTATION DIPLOME	5
Conditions d'admission.....	5
Objectifs de la formation	5
Les compétences acquises lors de la formation.....	6
Modalités d'organisation de la formation	7
Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme	9
Durée de la formation.....	11
Informations diverses :	11
PROGRAMME DE LA FORMATION	12
Simplifié.....	Erreur ! Signet non défini.
Blocs de compétences	13
CALENDRIER DE LA FORMATION.....	15
MOYENS HUMAINS ET MATERIEL.....	16
FICHE RNCP	17

CONTACTS

Pédagogique

- **Responsable pédagogique :**
 - Caroline KAHN : caroline.kahn@parisnanterre.fr
 - Aurélie BALLOT-LENA : aurelie.ballot-lena@parisnanterre.fr

- **Secrétariat pédagogique :** Inès BOURAHLA : ibourahla@parisnanterre.fr

Adresse du site de formation :

Université Paris Nanterre

UFR Droit et Sciences Politiques

200 avenue de la république 92 000 NANTERRE

CFA

- **Conseiller formation :** Aurélie SILVA : aurelie.silva@cfa-union.org – Tél : 06.07.59.77.34
- **Service financier :** facturation-poe@cfa-union.org
- **Référent handicap :** Anna TOTH : anna.toth@cfa-union.org – Tél : 06.07.80.85.37
- **Référent mobilité :** Anna TOTH : anna.toth@cfa-union.org – Tél : 06.07.80.85.37

Adresse postale : CFA UNION 8 boulevard Dubreuil 91400 ORSAY

Informations complémentaires :

- SIRET : 411 973 431 000 33
- Code UAI : 091 20 21 C
- N° de déclaration d'activité : 11 91 07 881 91

DATES ET INFO CLEFS

Prérequis/recrutement

La formation est ouverte aux titulaires d'un M1 de droit privé ou d'un diplôme admis par la Commission d'équivalence de l'Université.

Présélection sur dossier sur la plateforme : monmaster.gouv.fr

Admission sur dossier et entretiens de motivation

Modalité d'accueil pour le public en situation de handicap : <https://site.cfa-union.org/pages/handicap>

Date de formation

Date de début : 07/09/2026 et date de fin de formation : 06/09/2027

Dates des réunions

Date réunion des candidats admissibles 02/06/2026

Date de la rentrée universitaire : 07/09/2026

Code RNCP et code diplôme

Code RNCP : 38206

Code diplôme : 135 128 1M

Tarif de la formation

Afin de connaître le coût de formation pour votre entreprise d'accueil, merci de consulter la page suivante : <https://site.cfa-union.org/pages/financement>

PRESENTATION DIPLOME

Conditions d'admission

La formation est ouverte aux titulaires d'un M1 de droit privé ou d'un diplôme admis par la Commission d'équivalence de l'Université.

Présélection sur dossier sur la plateforme : monmaster.gouv.fr

Admission sur dossier et entretiens de motivation

Modalité d'accueil pour le public en situation de handicap : <https://site.cfa-union.org/pages/handicap>

Objectifs de la formation

Le master 2 « Contrats et contentieux » a été conçu en partenariat avec les milieux professionnels.

De ces échanges, il est résulté qu'en master 2, les formations généralistes de droit privé donnent aux étudiants une forte plus-value intellectuelle, tant dans la gestion des contrats (négociation/rédaction) que dans la conduite des procédures contentieuses (avant, pendant et après procès).

De surcroît, l'étude conjointe des contrats et des contentieux révèle de nombreuses complémentarités.

L'organisation de la formation repose sur les principes suivants :

- La maîtrise des fondamentaux du droit privé, à savoir le droit civil et le droit pénal ;
- L'étude approfondie de ces disciplines en lien avec les procédures associées, procédure civile et procédure pénale ;
- L'expérimentation de ces fondamentaux dans les champs d'application les plus divers : pratique des contrats, pratiques des procédures administratives et civiles, rédaction d'actes, procédures civiles d'exécution, responsabilités professionnelles, etc.).

Les compétences acquises lors de la formation

La formation est destinée à former des professionnels du conseil et du contentieux capables, en quel que domaine du droit privé, d'avoir les réflexes procéduraux et de construire sur le fond une stratégie.

Les compétences acquises sont, ainsi :

- Donner un avis juridique dans le domaine contractuel et extra contractuel, anticiper un éventuel contentieux et aider à sa résolution, de manière amiable ou judiciaire.
- Rédiger des actes juridiques.
- Définir une stratégie de défense contentieuse ou pré contentieuse.
- Acquérir une compétence d'analyse par un travail approfondi de recherche.

Les métiers et fonctions notamment visés sont ceux de : responsable juridique, responsable du contentieux en entreprise, gestion de contentieux en milieu associatif, conseil en stratégie, avocat, magistrat, et plus généralement l'ensemble des métiers du droit et de la justice.

Modalités d'organisation de la formation

En cohérence avec le projet pédagogique, l'équipe enseignante associe universitaires et professionnels.

Ainsi, les enseignements dispensés relèvent, à la fois, de la théorie et de la pratique. Les enseignements théoriques, assurés par les enseignants-chercheurs, sont donc complétés par des séminaires de pratique professionnelle, assurés, quant à eux, par des praticiens.

Les cours ont lieu les lundis et mardis sur le campus de l'Université Paris Nanterre où la formation dispose d'une salle dédiée. Du mercredi au vendredi et pendant les vacances universitaires, l'apprenti est en entreprise.

Listes des matières enseignées :

Enseignements théoriques

- Droit civil
- Procédure civile et modes alternatifs de résolution des différends
- Droit pénal
- Procédure pénale
- *Comparative law*
- *Preuve et prescription*
- *Responsabilités professionnelles*
- *Protection des données personnelles*

Séminaires pratiques

- Pratique des procédures civiles d'exécution
- Analyse financière
- Cybersécurité
- Pratique des contrats – négociation et rédaction
- Pratiques judiciaires – rédaction d'actes et stratégie judiciaire
- Pratique des poursuites et des enquêtes
- Pratique des procédures administratives
- Pratique de l'arbitrage
- *Legal English*

Initiation à la recherche

- Organisation d'une table ronde sur les métiers du droit
- Méthodologie de la recherche
- Réalisation d'un mémoire de recherche

L'alternance peut se faire dans toute structure ayant une activité juridique : au sein du service juridique d'une entreprise, dans un cabinet d'avocats, une association, une étude d'huissiers, de notaires ou encore une juridiction.

L'activité en entreprise doit correspondre aux objectifs de la formation. Le travail de l'apprenti y est encadré par un maître d'alternance désigné au sein de l'entreprise.

Un tuteur enseignant est désigné afin de suivre le travail de l'alternant. Il assure deux visites en entreprise et assure la direction scientifique de son mémoire de recherche.

La réalisation de l'apprentissage est encadrée par un engagement de formation, comprenant notamment les missions proposées et le projet d'entreprise. Cet engagement est tripartite et engage l'apprenti, l'entreprise, et le centre de formation.

Un carnet de liaison numérique, accessible par Internet, permet à tous les acteurs de la formation de visualiser les absences de l'alternant ainsi que les comptes-rendus des deux visites du tuteur dans l'entreprise.

Modalité d'accueil pour le public en situation de handicap : <https://site.cfa-union.org/pages/handicap>

Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme

MCC :

Université Paris Nanterre - Master en droit privé									
Parcours Contrats et contentieux									
à compter de la rentrée 2026 (présentation simplifiée)									
		Enseignements			Volume horaire				ECTS
1ère année de Master	Semestre 7	Enseignements fondamentaux	obligatoire	Responsabilité et assurance	CM	30	TD	15	6
			obligatoire	Procédure civile : droit spécial	CM	30	TD	15	6
			obligatoire	Droit de l'immeuble	CM	30			3
		Enseignements d'approfondissement	obligatoire	Droit de la propriété intellectuelle	CM	30			3
			au choix	Droit des libertés fondamentales approfondi	CM	30			3
				Droit international privé spécial de la responsabilité	CM	30			
			obligatoire	Savoir être professionnel	TD	15			3
		Enseignement linguistique	obligatoire	Contract law	CM	18			3
		Projets	obligatoire	Conférence métiers Contrats et contentieux					3
	Semestre 8	Enseignements fondamentaux	obligatoire	Droit des sûretés	CM	30	TD	15	6
			obligatoire	Droit des procédures civiles d'exécution	CM	30	TD	15	6
			obligatoire	Droit des entreprises en difficulté	CM	30			3
			au choix	Droit pénal des affaires	CM	30			3
				Droit de la concurrence	CM	30			3
		Enseignements d'approfondissement	obligatoire	Préparation de l'apprentissage	CM	18			4,5
		Enseignement linguistique	obligatoire	Due process of law	CM	18			3
		Projets	obligatoire	Conférence métiers contrats et contentieux 2					1,5
		Stage	obligatoire	Stage					3
2ème année de Master	Semestre 9	Enseignements fondamentaux	obligatoire	Droit des contrats approfondi	CM	24			4,5
			obligatoire	Droit de la responsabilité civile approfondi	CM	24			4,5
			obligatoire	Procédure civile et modes amiables de règlement des litiges	CM	33			4,5
			obligatoire	Technique contractuelle	CM	18			3
			obligatoire	Pratiques des procédures civiles d'exécution	CM	24			3
		Enseignements d'approfondissement	obligatoire	Introduction au droit de la conformité	CM	24			3
			obligatoire	Droit de la donnée	CM	18			3
		Enseignement linguistique	obligatoire	Business english	CM	18			3
		Projets	obligatoire	Méthodologie du mémoire en apprentissage 1	TD	18			1,5
	Semestre 10	Enseignements fondamentaux	obligatoire	Pratique des contrats	CM	18			1,5
			obligatoire	Preuve et prescription	CM	18			3
			obligatoire	Pratiques judiciaires - rédaction d'actes	CM	18			3
			obligatoire	Pratique de l'arbitrage	CM	18			1,5
			obligatoire	Droit civil approfondi 2	CM	21			4,5
			obligatoire	Conférences d'actualité	TD	24			1,5
		Enseignements d'approfondissement	obligatoire	Responsabilité sociétale de l'entreprise	CM	18			3
			obligatoire	Analyse financière	CM	18			3
			obligatoire	Cybersécurité	CM	18			3
		Projets	obligatoire	Ateliers de rédaction juridique	TD	15			1,5
		Recherche	obligatoire	Mémoire de recherche et soutenance					7,5
Les temps d'examen (environ 30h) s'ajoutent aux heures d'enseignement pour la détermination du volume total d'heures passées à l'université parallèlement au temps passé en entreprise.									

CM : cours magistral, TD : travaux dirigés, EAD : enseignement à distance

ECTS : crédits européens alloués en cas de validation de la matière

Sanction du diplôme :

Chaque matière fait l'objet d'un examen écrit ou oral, en fonction des modalités de contrôle des connaissances établies par l'équipe pédagogique. Ces examens se déroulent dans le respect de la Charte des examens de l'Université Paris Nanterre.

Deux modules, organisation d'une table ronde sur les métiers du droit et méthodologie de la recherche, font l'objet d'une évaluation spécifique.

Le mémoire de recherche, quant à lui, donne lieu à une soutenance début septembre.

1/ Évaluation du mémoire

Le mémoire est un travail de recherche qui porte sur un sujet défini avec le tuteur pédagogique, également directeur de recherches, après échanges avec le maître d'apprentissage. Il doit s'agir d'un véritable travail de recherche, qui traite d'une problématique juridique en lien avec la formation et l'activité de l'alternant en entreprise.

Le mémoire doit comporter une soixantaine de pages. Pour les étudiants qui envisagent ensuite un Doctorat, un volume plus important est attendu (100 pages environ).

Le mémoire est remis fin août et donne lieu à une soutenance orale début septembre.

Cette soutenance a lieu devant un jury constitué au moins du tuteur pédagogique et du maître d'apprentissage. Elle dure environ 40 minutes et se déroule en trois temps : présentation de son travail par l'apprenti, questions avec le jury, puis délibération en l'absence de l'apprenti.

2/ Délivrance du diplôme

Le diplôme du Master 2 est décerné par l'Université Paris Nanterre aux alternants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 ainsi qu'une moyenne égale ou supérieure à 10/20 aux unités "maîtriser un domaine et ses méthodes".

En fonction de la moyenne générale obtenue, le diplôme est décerné avec mention passable, assez bien (12/20), bien (14/20) ou très bien (16/20).

L'étudiant qui n'a pas obtenu les moyennes de 10/20 peut être autorisé à repasser les épreuves des matières dans lesquelles il a eu une note inférieure à 10 sur 20 en session 2.

3/ Jury d'examen

L'attribution des notes et la délivrance du diplôme relèvent de la compétence du jury d'examen du Master 2 qui est souverain dans ses décisions.

Les membres de ce jury sont désignés chaque année par arrêté du Président de l'Université Paris Nanterre.

Durée de la formation

417h/ab

Informations diverses 2024/25 :

Taux réussite N-1 : 100 %

Taux rupture N-1 : 0%

Taux démission N-1 : 0%

Formation en présentiel sous contrôle continu avec examen

PROGRAMME DE LA FORMATION

Université Paris Nanterre - Master en droit privé Parcours Contrats et contentieux à compter de la rentrée 2026 (présentation simplifiée)

		Enseignements			Volume horaire				ECTS
1ère année de Master	Semestre 7	Enseignements fondamentaux	obligatoire	Responsabilité et assurance	CM	30	TD	15	6
			obligatoire	Procédure civile : droit spécial	CM	30	TD	15	6
			obligatoire	Droit de l'immeuble	CM	30			3
		Enseignements d'approfondissement	obligatoire	Droit de la propriété intellectuelle	CM	30			3
			au choix	Droit des libertés fondamentales approfondi	CM	30			3
				Droit international privé spécial de la responsabilité	CM	30			
		obligatoire	Savoir être professionnel	TD	15			3	
		Enseignement linguistique	obligatoire	Contract law	CM	18			3
	Projets	obligatoire	Conférence métiers Contrats et contentieux					3	
	Semestre 8	Enseignements fondamentaux	obligatoire	Droit des sûretés	CM	30	TD	15	6
			obligatoire	Droit des procédures civiles d'exécution	CM	30	TD	15	6
			obligatoire	Droit des entreprises en difficulté	CM	30			3
			au choix	Droit pénal des affaires	CM	30			3
				Droit de la concurrence	CM	30			3
		Enseignements d'approfondissement	obligatoire	Préparation de l'apprentissage	CM	18			4,5
		Enseignement linguistique	obligatoire	Due process of law	CM	18			3
		Projets	obligatoire	Conférence métiers contrats et contentieux 2					1,5
	2ème année de Master	Semestre 9	Enseignements fondamentaux	obligatoire	Droit des contrats approfondi	CM	24		
obligatoire				Droit de la responsabilité civile approfondi	CM	24			4,5
obligatoire				Procédure civile et modes amiables de règlement des litiges	CM	33			4,5
obligatoire				Technique contractuelle	CM	18			3
obligatoire				Pratiques des procédures civiles d'exécution	CM	24			3
Enseignements d'approfondissement			obligatoire	Introduction au droit de la conformité	CM	24			3
			obligatoire	Droit de la donnée	CM	18			3
Enseignement linguistique			obligatoire	Business english	CM	18			3
Projets		obligatoire	Méthodologie du mémoire en apprentissage 1	TD	18			1,5	
Semestre 10		Enseignements fondamentaux	obligatoire	Pratique des contrats	CM	18			1,5
			obligatoire	Preuve et prescription	CM	18			3
			obligatoire	Pratiques judiciaires - rédaction d'actes	CM	18			3
			obligatoire	Pratique de l'arbitrage	CM	18			1,5
			obligatoire	Droit civil approfondi 2	CM	21			4,5
			obligatoire	Conférences d'actualité	TD	24			1,5
		Enseignements d'approfondissement	obligatoire	Responsabilité sociétale de l'entreprise	CM	18			3
			obligatoire	Analyse financière	CM	18			3
			obligatoire	Cybersécurité	CM	18			3
		Projets	obligatoire	Ateliers de rédaction juridique	TD	15			1,5
		Recherche	obligatoire	Mémoire de recherche et soutenance					7,5
	Les temps d'examen (environ 30h) s'ajoutent aux heures d'enseignement pour la détermination du volume total d'heures passées à l'université parallèlement au temps passé en entreprise.								

CM : cours magistral, TD : travaux dirigés, EAD : enseignement à distance

ECTS : crédits européens alloués en cas de validation de la matière

Blocs de compétences

Blocs de compétences	Compétences	UE	EC
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale	Maîtriser un domaine et ses méthodes	Droit civil Procédure civile et modes amiables Droit pénal
	Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines	Elargir ses connaissances/personnaliser son parcours	Procédure pénale Pratique des procédures civiles d'exécution
	Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines	Développer ses compétences linguistiques (Anglais Professionnel)	Pratique des procédures administratives Preuve et prescription
	Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux		Pratique des contrats Responsabilités professionnelles Pratique de l'arbitrage
	Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation		Pratique des enquêtes et des poursuites Comparative Law
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation	Conduire un travail personnel mobilisant la recherche/l'expertise	Mémoire d'apprentissage, soutenance et valorisation
		Maîtriser un domaine et ses méthodes	Pratiques judiciaires – Rédaction d'actes
	Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère	Développer ses compétences linguistiques (Anglais Professionnel)	Legal English
Appui à la transformation en contexte professionnel	Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles	Elargir ses connaissances/personnaliser son parcours	Analyse financière

	Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe	S'investir pour son Université et dans son projet personnel	Préparation d'une conférence sur les métiers du droit
	Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif	S'investir pour son Université et dans son projet personnel	Participation au rayonnement du Master
	Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale	Conduire un travail personnel mobilisant la recherche/l'expertise	Mémoire d'apprentissage, soutenance et valorisation
Usages avancés et spécialisés des outils numériques	Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention	Maîtriser un domaine et ses méthodes	Protection des données personnelles
	Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine	Elargir ses connaissances/personnaliser son parcours	Cybersécurité

CALENDRIER DE LA FORMATION

Planning d'alternance 2026 - 2027

Du 07/09/2026 au 06/09/2027



septembre		octobre		novembre		décembre		janvier		février		mars		avril		mai		juin		juillet		août		septembre	
jeu 01	Emprise	dim 01	Cours	mar 01	Cours	ven 01	Férié	ven 01	Cours	lun 01	Cours	jeu 01	Emprise	sam 01	Férié	mar 01	Cours	jeu 01	Emprise	dim 01	Emprise	dim 01	Emprise	mer 01	Soulerances
ven 02	Emprise	lun 02	Cours	Cours	mer 02	Emprise	sam 02	sam 02	Cours	mar 02	Cours	ven 02	Emprise	dim 02	Emprise	mer 02	Emprise	ven 02	Emprise	lun 02	Emprise	lun 02	Emprise	jeu 02	Soulerances
sam 03	Emprise	mar 03	Cours	Cours	jeu 03	Emprise	dim 03	Emprise	Emprise	mer 03	Emprise	Emprise	lun 03	Emprise	lun 03	Cours	jeu 03	Emprise	sam 03	Emprise	mar 03	Emprise	mar 03	Emprise	Soulerances
dim 04	Emprise	mer 04	Emprise	Emprise	ven 04	Emprise	lun 04	Cours	jeu 04	Emprise	jeu 04	Emprise	dim 04	Emprise	mar 04	Cours	ven 04	Emprise	dim 04	Emprise	mer 04	Emprise	mer 04	Emprise	Soulerances
lun 05	Cours	jeu 05	Emprise	Emprise	sam 05	Emprise	mar 05	Cours	mar 05	Emprise	ven 05	Emprise	lun 05	Cours	jeu 05	Emprise	sam 05	Cours	dim 05	Emprise	jeu 05	Emprise	jeu 05	Emprise	Soulerances
mar 06	Cours	ven 06	Emprise	Emprise	dim 06	Emprise	mar 06	Revison	jeu 06	Revison	sam 06	Emprise	dim 06	Férié	jeu 06	Férié	dim 06	Cours	mar 06	Emprise	ven 06	Emprise	dim 06	Emprise	Soulerances
jeu 07	Emprise	sam 07	Cours	Cours	lun 07	Cours	jeu 07	Revison	jeu 07	Revison	dim 07	Emprise	mar 07	Emprise	ven 07	Emprise	lun 07	Cours	mer 07	Emprise	sam 07	Emprise	sam 07	Emprise	Soulerances
ven 08	Emprise	dim 08	Cours	Cours	mar 08	Cours	ven 08	Revison	ven 08	Revison	lun 08	Cours	lun 08	Cours	jeu 08	Emprise	dim 08	Cours	jeu 08	Emprise	dim 08	Emprise	dim 08	Emprise	Soulerances
sam 09	Emprise	lun 09	Cours	Cours	mer 09	Emprise	sam 09	Emprise	mar 09	Emprise	mar 09	Cours	mar 09	Emprise	ven 09	Emprise	dim 09	Emprise	mer 09	Emprise	ven 09	Emprise	jeu 09	Emprise	Soulerances
jeu 10	Emprise	mar 10	Cours	Cours	jeu 10	Emprise	dim 10	Emprise	dim 10	Emprise	mer 10	Emprise	mer 10	Emprise	sam 10	Cours	jeu 10	Emprise	sam 10	Emprise	mar 10	Emprise	ven 10	Emprise	Soulerances
dim 11	Emprise	mer 11	Férié	Férié	ven 11	Emprise	lun 11	Cours	jeu 11	Emprise	jeu 11	Emprise	jeu 11	Emprise	dim 11	Emprise	mar 11	Cours	ven 11	Emprise	dim 11	Emprise	mer 11	Emprise	Soulerances
lun 12	Cours	jeu 12	Emprise	Emprise	sam 12	Emprise	mar 12	Cours	mar 12	Emprise	ven 12	Emprise	dim 12	Emprise	lun 12	Emprise	mer 12	Emprise	sam 12	Emprise	lun 12	Emprise	jeu 12	Emprise	Soulerances
mar 13	Cours	ven 13	Emprise	Emprise	dim 13	Emprise	mer 13	Cours	mer 13	Emprise	sam 13	Emprise	mar 13	Emprise	mar 13	Emprise	jeu 13	Emprise	dim 13	Emprise	mar 13	Emprise	ven 13	Emprise	Soulerances
jeu 14	Emprise	sam 14	lun 14	Cours	lun 14	Cours	jeu 14	Cours	jeu 14	Cours	dim 14	Emprise	mer 14	Emprise	jeu 14	Emprise	ven 14	Emprise	lun 14	Cours	mer 14	Férié	sam 14	Emprise	Soulerances
ven 15	Emprise	dim 15	mar 15	Cours	mar 15	Cours	ven 15	Cours	ven 15	Emprise	lun 15	Cours	jeu 15	Emprise	dim 15	Emprise	mar 15	Cours	jeu 15	Emprise	dim 15	Emprise	jeu 15	Emprise	Soulerances
sam 16	Emprise	lun 16	Cours	Cours	mer 16	Emprise	dim 16	Emprise	mar 16	Emprise	mar 16	Cours	ven 16	Emprise	dim 16	Emprise	jeu 16	Emprise	ven 16	Emprise	lun 16	Emprise	jeu 16	Emprise	Soulerances
dim 17	Emprise	mar 17	Cours	Cours	jeu 17	Emprise	lun 17	Emprise	mer 17	Emprise	mer 17	Emprise	dim 17	Emprise	lun 17	Férié	jeu 17	Revison	dim 17	Emprise	mar 17	Emprise	ven 17	Emprise	Soulerances
lun 18	Emprise	mer 18	Emprise	Emprise	ven 18	Emprise	lun 18	Cours	lun 18	Emprise	jeu 18	Emprise	dim 18	Emprise	mar 18	Cours	ven 18	Revison	dim 18	Emprise	mar 18	Emprise	sam 18	Emprise	Soulerances
mar 19	Emprise	jeu 19	Emprise	Emprise	sam 19	Emprise	mar 19	Cours	mar 19	Emprise	ven 19	Emprise	lun 19	Cours	jeu 19	Emprise	dim 19	Cours	sam 19	Emprise	jeu 19	Emprise	dim 19	Emprise	Soulerances
jeu 20	Cours	ven 20	Emprise	Emprise	dim 20	Emprise	mer 20	Emprise	sam 20	Emprise	sam 20	Emprise	mar 20	Cours	jeu 20	Emprise	dim 20	Cours	mar 20	Emprise	ven 20	Emprise	lun 20	Emprise	Soulerances
mar 21	Cours	sam 21	Emprise	Emprise	sam 21	Emprise	jeu 21	Emprise	dim 21	Emprise	dim 21	Cours	jeu 21	Emprise	ven 21	Emprise	lun 21	Cours	mer 21	Emprise	sam 21	Emprise	mar 21	Emprise	Soulerances
jeu 22	Emprise	dim 22	mar 22	Cours	mar 22	Emprise	ven 22	Emprise	lun 22	Cours	lun 22	Cours	jeu 22	Emprise	sam 22	Emprise	mar 22	Cours	jeu 22	Emprise	dim 22	Emprise	jeu 22	Emprise	Soulerances
ven 23	Emprise	lun 23	Cours	Cours	jeu 23	Emprise	sam 23	Emprise	mar 23	Cours	mar 23	Cours	ven 23	Emprise	dim 23	Emprise	lun 23	Cours	mer 23	Emprise	lun 23	Emprise	jeu 23	Emprise	Soulerances
sam 24	Emprise	mer 24	Cours	Cours	jeu 24	Emprise	dim 24	Emprise	jeu 24	Emprise	mer 24	Emprise	dim 24	Emprise	lun 24	Cours	jeu 24	Cours	sam 24	Emprise	mar 24	Emprise	ven 24	Emprise	Soulerances
dim 25	Emprise	mer 25	Emprise	Emprise	ven 25	Férié	lun 25	Cours	jeu 25	Emprise	jeu 25	Emprise	dim 25	Emprise	mar 25	Cours	ven 25	Cours	sam 25	Emprise	mer 25	Emprise	dim 25	Emprise	Soulerances
lun 26	Emprise	jeu 26	Emprise	Emprise	sam 26	Emprise	mar 26	Cours	ven 26	Emprise	ven 26	Emprise	lun 26	Cours	jeu 26	Emprise	sam 26	Cours	jeu 26	Emprise	jeu 26	Emprise	dim 26	Emprise	Soulerances
mar 27	Emprise	ven 27	Emprise	Emprise	dim 27	Emprise	mer 27	Emprise	mar 27	Emprise	sam 27	Emprise	mar 27	Cours	jeu 27	Emprise	dim 27	Cours	mar 27	Emprise	ven 27	Emprise	dim 27	Emprise	Soulerances
jeu 28	Emprise	sam 28	Emprise	Emprise	lun 28	Emprise	jeu 28	Emprise	dim 28	Emprise	dim 28	Emprise	mar 28	Cours	jeu 28	Emprise	lun 28	Cours	mar 28	Emprise	ven 28	Emprise	mar 28	Emprise	Soulerances
mar 29	Emprise	dim 29	mar 29	Emprise	mar 29	Emprise	ven 29	Emprise	lun 29	Férié	jeu 29	Emprise	mar 29	Cours	jeu 29	Emprise	sam 29	Emprise	mar 29	Emprise	dim 29	Emprise	mer 29	Emprise	Soulerances
jeu 30	Emprise	ven 30	Emprise	Cours	jeu 30	Emprise	sam 30	Emprise	mar 30	Emprise	mar 30	Cours	jeu 30	Emprise	lun 30	Cours	jeu 30	Emprise	mer 30	Emprise	jeu 30	Emprise	ven 30	Emprise	Soulerances
sam 31	Emprise	dim 31	Emprise	Emprise	jeu 31	Emprise	dim 31	Emprise	mar 31	Emprise	mar 31	Emprise	jeu 31	Emprise	lun 31	Cours	jeu 31	Emprise	sam 31	Emprise	mar 31	Emprise	dim 31	Emprise	Soulerances

MOYENS HUMAINS ET MATERIEL

- Les moyens humains :

Liste sur demande

- Les moyens matériels :

L'université Paris Nanterre à disposition des étudiants et des enseignants du matériel numérique et informatique pour des projets scientifiques et pédagogiques

FICHE RNCP

MASTER - Droit privé (fiche nationale)

Code de la fiche :
RNCP38206

Etat :
Active

Lien vers la fiche RNCP : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38206/>